



On connaît, en effet, la sentence (Hayom Yom, à la date du 3 Mena'hem Av), figurant dans une des causeries de mon beau-père, le Rabbi, selon laquelle "quand le Machia'h viendra, on frappera sur son front et l'on dira: Mon D.ieu! On pouvait accomplir tant de choses, pendant la période de l'exil!".□

LETTRE N° 680